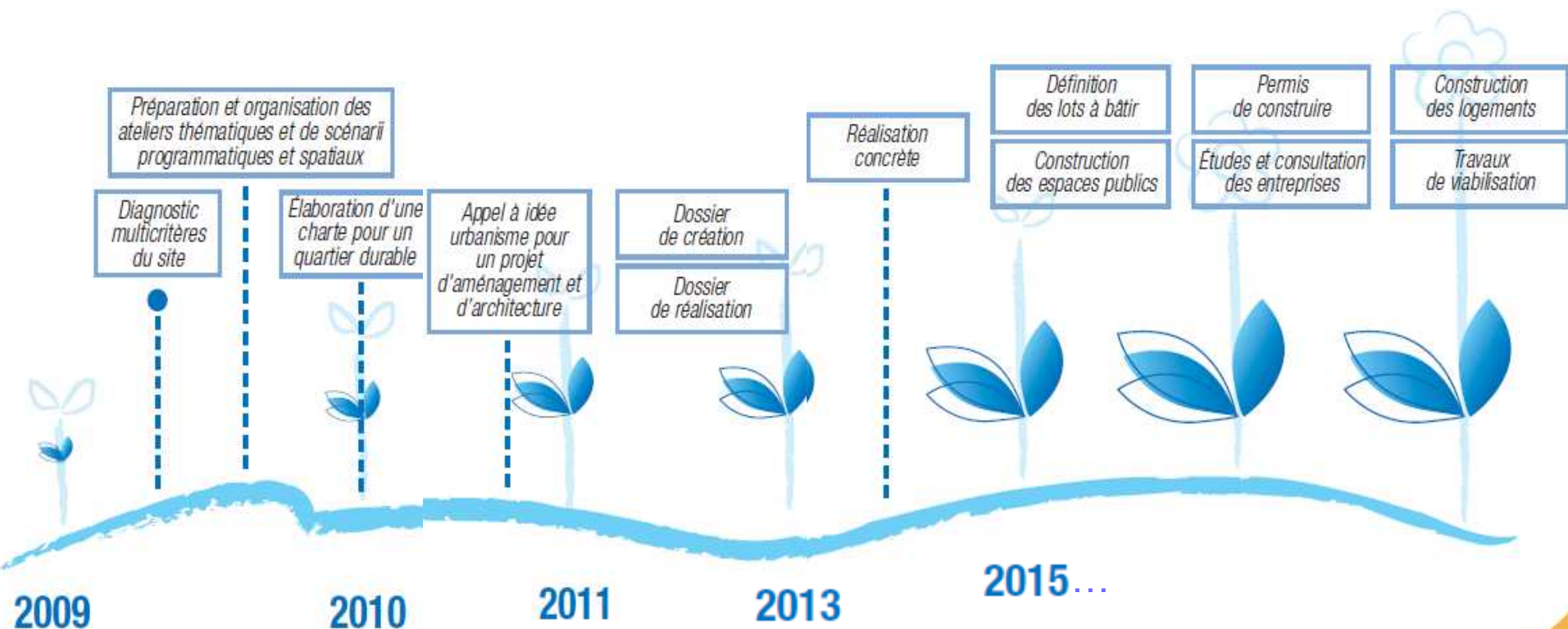


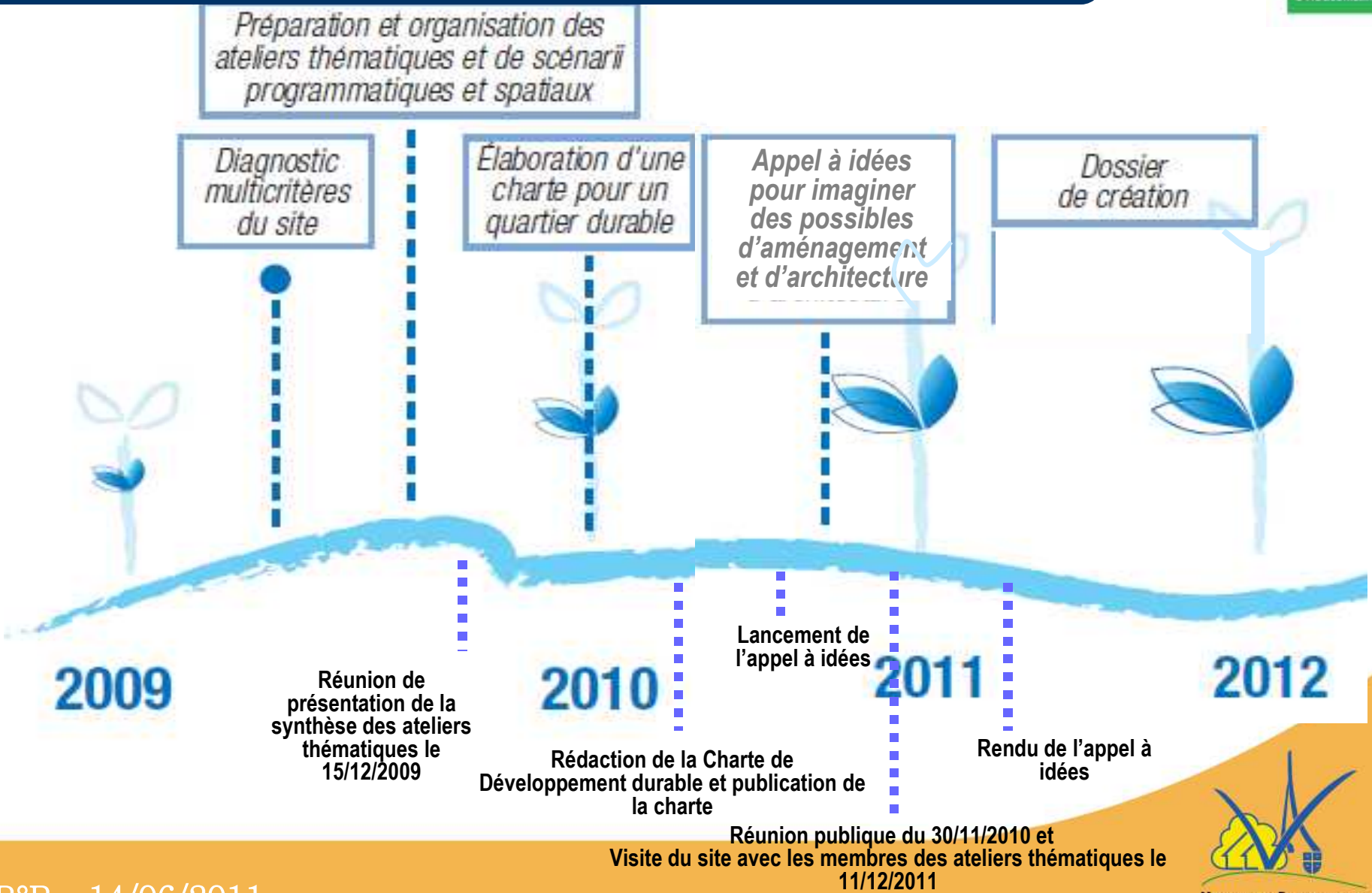
Équo-quartier de la Remise présentation des rendus de l'appel à idées

Les temps du projet de la Remise

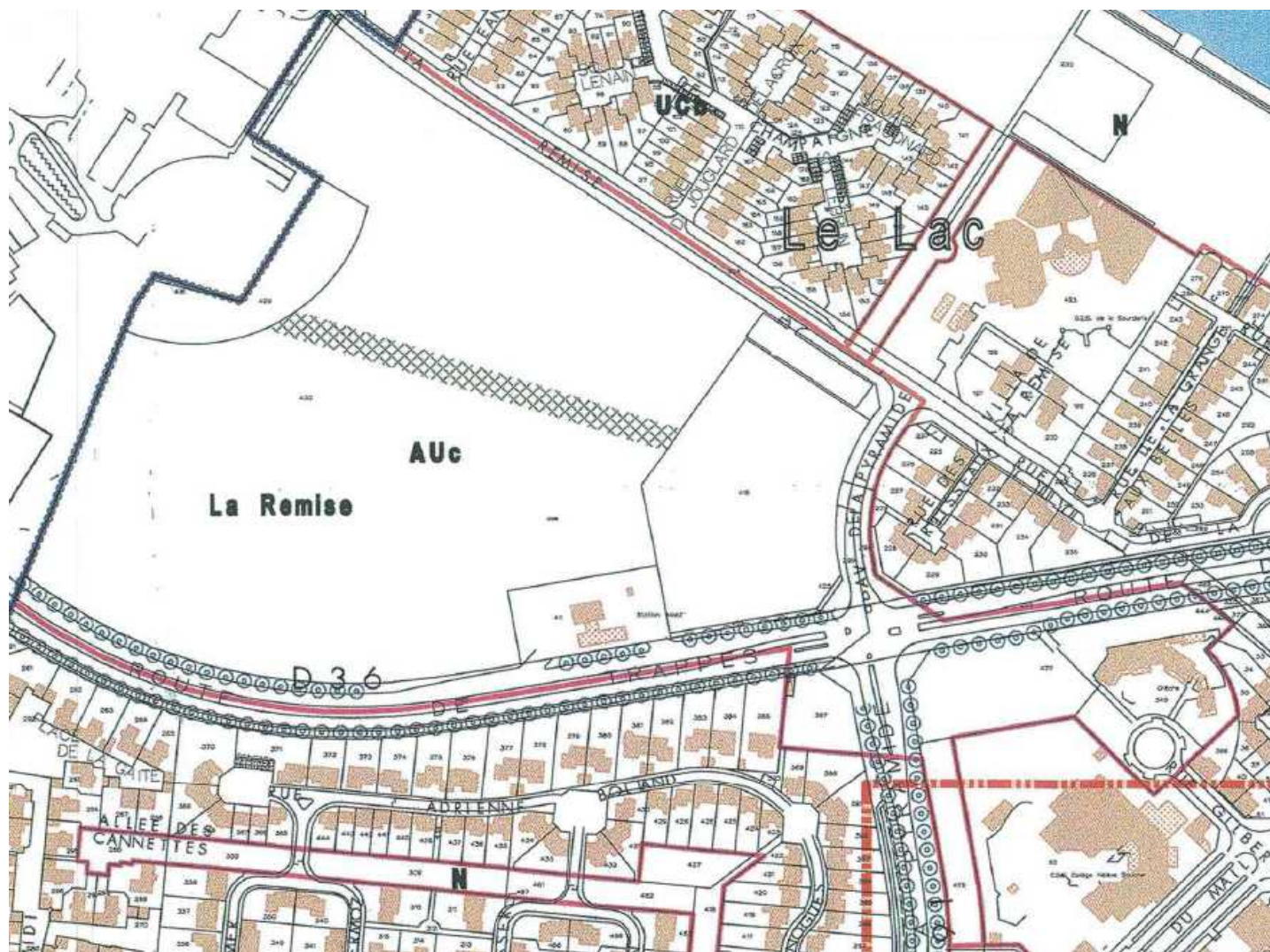


CONCERTATION
pendant toute la phase
d'élaboration du projet

Les temps du projet de la Remise



Le PLU : rappel



**Zonage : AUc
du PLU
adopté en mai
2008.**

Cette zone comprend les deux grandes parcelles sur le secteur de la Remise mais aussi les terrains de l'autre côté du carrefour RD 36 en direction du centre-ville.

Objectifs de l'appel à idées



L'appel à idées a été lancé auprès d'équipes pluridisciplinaires : architectes-urbanistes, paysagistes, expert environnement, bureau d'études spécialisé dans les transports, les VRD, ... 3 équipes ont été retenues après mise en concurrence. Leur mission a consisté à affiner la programmation urbaine initialement envisagée, vérifier sa pertinence et la traduire sous forme spatiale et volumétrique.

L'objectif de l'appel à idées est d'imaginer les possibles en termes d'organisation, de fonctionnement et de forme urbaine pour ce territoire. L'appel à idée permet ainsi de nourrir la réflexion des différents acteurs (élus, techniciens, habitants, ...), aider à la décision en donnant des idées pour imaginer et construire le projet répondant le mieux aux besoins et attentes.

Les idées les plus pertinentes seront retenues au vue des objectifs poursuivis afin d'élaborer le Projet d'équo-quartier de la Remise qui sera progressivement défini en concertation avec les habitants en s'appuyant sur l'étude d'impact.

Les rendus proposés par les équipes et présentés ne constituent que des visions conceptuelles et des illustrations artistiques. Il ne s'agit en aucun cas de plans masse aboutis fixant des éléments de programmation et de paysage définitifs. Ces rendus sont présentés thème par thème.



Rappel de la programmation demandée en cohérence avec la charte de développement durable

Des éléments consensuels :

- une offre de logements diversifiée : de 300 à 400 logements sur la grande parcelle Remise et de l'ordre de 50 logements sur la pointe collège
- Création d'un pôle petite enfance
- Maison de quartier
- Des commerces de proximité et devant être complémentaires à l'offre existante
- La conservation d'une partie du boisement existant côté passerelle et la présence d'au moins 1/3 d'espaces verts et VRD
- La mise en valeur de la Rigole
- Un pôle glisse
- Un espace de proximité pour les enfants
- Des lieux de rencontres et de convivialité

Des éléments encore en débat :

- Un pôle de service automobile
- Des activités de services / bureaux liées au développement durable
- Un centre culturel
- Une maison des familles

Le parti pris d'urbanisme

Rendu appel à idées n°1



Principe de la cité-jardin revisité, les îlots sont composés de plots résidentiels en copropriété, implantés de façon aléatoire en cœur d'îlot et en front bâti continu le long de la rue de la Remise. Ces îlots privés ont une emprise très importante, la trame d'espace public est tenue.



Principe d'archipel urbain compact avec des bâtiments construits sur socle (sous forme de barrettes nord/sud) et des espaces verts privés importants dédiés à l'agriculture périurbaine. Le front bâti est très discontinu sur la rue de la Remise laissant des vues très larges sur les terrains à cultiver.

Le parti pris d'urbanisme

Rendu appel à idées n°3



Composition autour de la mise en valeur paysagère d'un grand parc central axé sur la Rigole. Un front bâti discontinu plutôt bas est proposé sur la rue de la Remise et des plots assez hauts donnant sur le parc.

Insertion dans le site

Les liens avec les quartiers riverains sont créés par le prolongement des coulées vertes existantes débouchant notamment sur la place urbaine dont la forme en entonnoir invite l'œil vers l'intérieur du quartier. Cette place est entourée de bâtiments assez bas. Un grand bassin en eau la ponctue.

Les espaces naturels sont entièrement reconstitués (boisements non conservés).

Le fonctionnement du quartier est permis avec la création de deux parkings silo dont un sur la commune de Montigny-le-Bretonneux.



1

Deux types d'habitats sont envisagés « les collectifs actifs » en R+2 le long de la rue de la Remise (avec de l'activité en rez-de-chaussée) et les « Villas Urbaines » avec des hauteurs variables allant du R+3 à R+6 sur la majorité de la parcelle. Chaque immeuble est conçu en copropriété avec ses espaces verts et ses parkings.

Les liens avec les quartiers riverains sont créés par le prolongement des coulées vertes existantes et le rappel de l'eau. La place urbaine est organisée autour d'un grand bassin et d'un front bâti assez élevé ponctué de deux tours « signal » sur la RD 36 (jusqu'à du R+6+A).

Seule, la percée de la Rigole invite l'œil vers le cœur de quartier (axe fort se prolongeant sur Montigny).

La topographie et les espaces verts sont entièrement reconstitués.

Le fonctionnement du quartier se fait avec la création d'un parking et de logements sur la commune de Montigny-le-Bretonneux.

La pointe collège est composée d'un immeuble collectif assez haut et de maisons de ville et d'un signal fort.



Le front bâti sur la rue de la Remise est composé de serres, de socles (parking) avec des habitations au-dessus et d'espaces verts permettant de grandes percées visuelles.

La composition générale est en rupture avec l'existant immédiat.

Insertion dans le site

Les liens avec les quartiers riverains sont créés par le prolongement des coulées vertes existantes et le rappel de l'eau qui se poursuit également vers le centre-ville. La rigole est matérialisé par un aménagement rappelant l'eau (mais pas forcément présence physique de l'eau).

La place urbaine est organisée autour d'un front bâti élevé avec au centre la présence de la maison de quartier. Une percée visuelle monumentale est créée autour du parc paysager accompagnant la Rigole avec comme perspective le centre aquatique. La topographie et les espaces verts sont conservés et aménagés.



Le front bâti sur la rue de la Remise est composé de maisons de ville disposées de façon discontinues permettant de nombreuses perméabilités. Les hauteurs montent ensuite vers le sud du quartier avec des immeubles plus élevés.

La pointe collège est composée de collectifs assez hauts.



Les espaces publics

Le parc de la Rigole est d'emprise très faible car il y a peu d'espaces publics. La place urbaine est très vaste tout comme son bassin. Les équipements de proximité sont répartis dans tout le quartier de façon régulière.

Il y a très peu d'espace public. Le parc de la Rigole est d'emprise très faible. La place urbaine est très vaste tout comme son bassin. Les équipements de proximité sont répartis sur les socles (déconnecté du sol naturel).



1

2

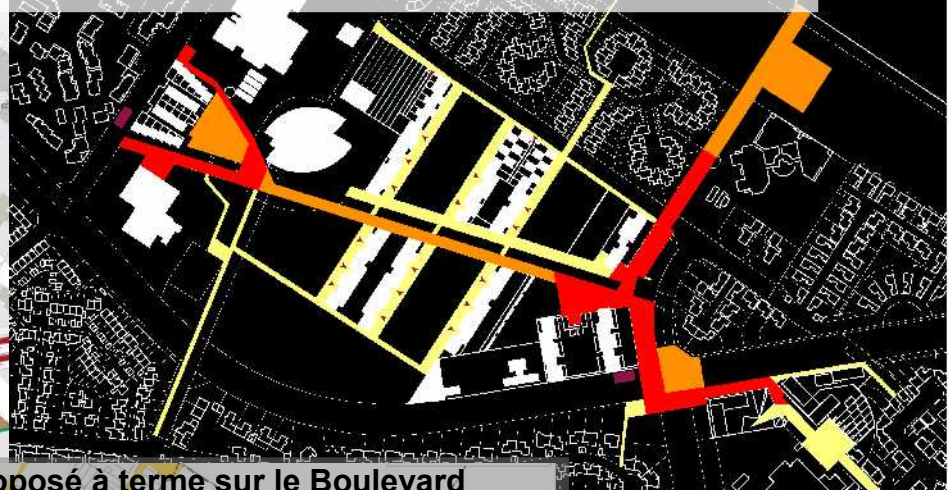
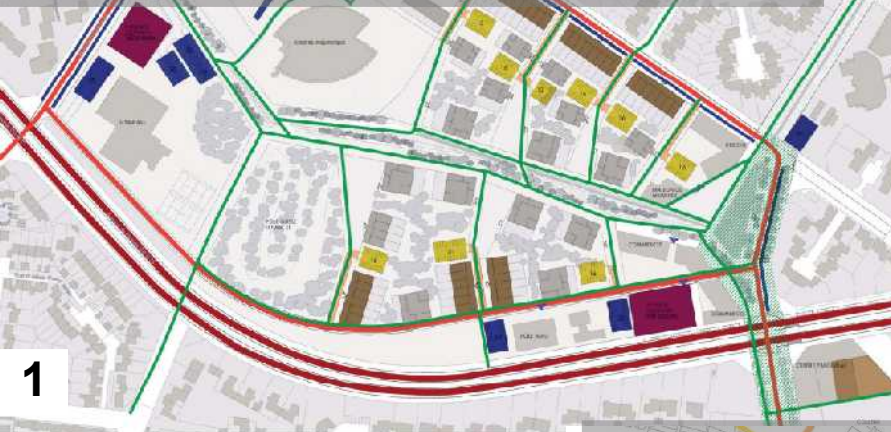
Le parc de la Rigole est très généreux tout comme la place urbaine. Les percées visuelles sur la rue de la Remise sont agrémentés d'équipements de jeux.



Trame Viaire / Parking

Bouclage viaire proposé sur le Boulevard Descartes / Cœur d'îlot non circulé sauf vélos-piétons / Pas de maillage d'îlot / Parking silo en entrée de quartier pour visiteurs et clients et parkings longitudinaux rue de la Remise / Parkings pour les logements en souterrain et aussi en aérien dans chaque copropriété

Bouclage viaire proposé sur le Boulevard Descartes uniquement pour les services publics / La voiture est absente du quartier sauf sur les trois parkings ouvrages destinés à répondre à tous les besoins des habitants et visiteurs.



1

Bouclage viaire proposé à terme sur le Boulevard Descartes / Cœur d'îlot circulé en partie avec la création d'un barreau reliant la rue de la Remise à l'avenue de la Pyramide / nombreuses circulations douces / maillage des îlots / Parkings longitudinaux le long des voies / Parkings pour les logements en souterrain sous chaque îlot/ bouclage de la rue Gilbert de Voisins sur l'avenue de la Pyramide.

NB: Le traitement du carrefour RD 36 se fait à niveau afin de le rendre plus urbain et moins dangereux.



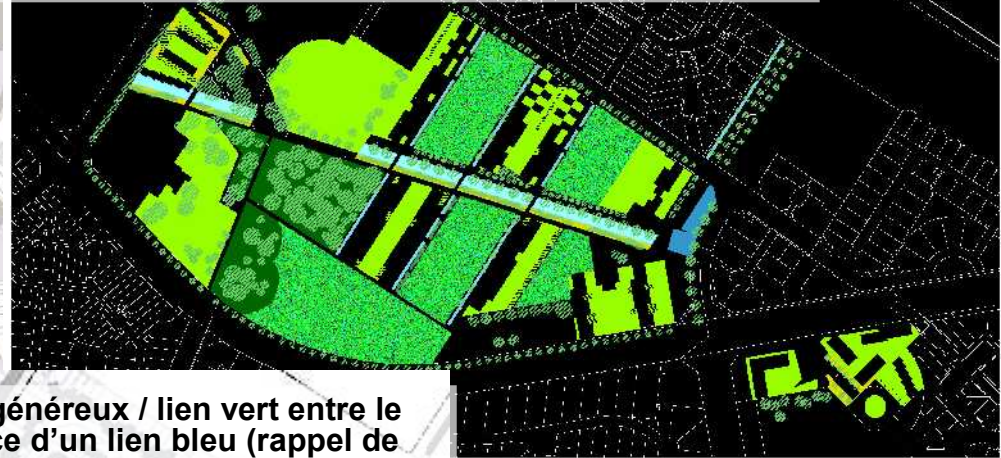
3

Trame verte et bleue

1 Parc de la Rigole linéaire conçu comme un couloir serré / proportion d'espace publics verts réduite / les boisements sont récréés / lien vert entre le lac et la place./ Présence d'un lien bleu (rappel de l'eau) avec le bassin et la Rigole



2 Parc de la Rigole linéaire conçu comme un couloir serré doublé d'une voie de circulation pour les services publics / proportion d'espaces publics verts réduite / les boisements sont conservés en partie / lien vert entre le lac et la place/ Présence d'un lien bleu (rappel de l'eau) avec le bassin et la Rigole



3 Parc de la Rigole très généreux / lien vert entre le lac et la place/ Présence d'un lien bleu (rappel de l'eau) entre la Rigole et le centre-ville



Les points de convergences



1

Présence d'une grande place marquant l'entrée de quartier autour de laquelle sont disposés les équipements publics, l'activité et autres équipements privés offrant une mixité fonctionnelle.

La disposition des équipements de part et d'autres du carrefour (maison de quartier, pôle petite enfance, centre culturel) sont similaires.

Les fronts bâtis sont plus bas aux abords des pavillons rue de la Remise et les immeubles en cœur d'îlot sont plus élevés notamment ceux à proximité de la Rigole.



3

Cœur de quartier piétonnier avec une mise en valeur de la Rigole au centre d'un parc promenade plus ou moins généreux.

Positionnement similaire du pôle de glisse le long de la RD 36.

Création de liens inter-quartiers.

Questions / Réponses